

**Déclaration mensuelle d'inventaires
pour le calcul de la prime d'assurance définitive**

Le titre de l'avenant doit être écrit à la section « Conditions particulières » du contrat d'assurance. Quant aux informations requises dans l'avenant, elles peuvent être écrites à cette section ou dans l'avenant même, au choix de l'assureur.

<p>Nom de l'assureur :</p>
<p>Nom de l'assuré désigné :</p>
<p>Avenant à la police d'assurance automobile N° :</p>
<p>Date de prise d'effet : cet avenant s'applique à partir du à 0 h 01, heure normale à l'adresse de l'assuré désigné.</p>

Description de l'avenant

Cet **avenant** constitue la déclaration mensuelle d'inventaires que l'**assuré désigné** doit fournir à l'**assureur** lorsque la **prime d'assurance** prévue au contrat d'assurance est provisionnelle. (Voir l'article 4 de la section « Conditions particulières » du contrat d'assurance.)

Déclaration d'inventaires de l'assuré désigné

Établissement(s)	INVENTAIRES		RÉSERVÉ À L'ASSUREUR		
	Nombre de véhicules dont l'assuré désigné est propriétaire	Valeur marchande au prix de gros	Tarif annuel pour l'ensemble des garanties (selon le F.A.Q. N° 4-79a)	Prime d'assurance mensuelle	Prime d'assurance cumulée à laquelle l'assureur a droit
		\$	\$	\$	\$
		\$	\$	\$	\$
		\$	\$	\$	\$
		\$	\$	\$	\$
		\$	\$	\$	\$
		\$	\$	\$	\$
		\$	\$	\$	\$
		\$	\$	\$	\$
Véhicules en cours de transport*		\$	\$	\$	\$
Véhicules en garage particulier**		\$	\$	\$	\$
Total de la prime d'assurance					\$

Total de la prime d'assurance provisionnelle		\$
* <u>Véhicules en cours de transport</u> : véhicules acquis par l' assuré désigné , mais n'ayant pas encore intégré son parc automobile.		
** <u>Véhicules en garage particulier</u> : véhicules dont l'assuré désigné est propriétaire , mais qui sont stationnés à des établissements autres que des établissements désignés .		
Date limite pour le paiement de la prime d'assurance :	<input type="checkbox"/> Prime d'assurance additionnelle à payer :	\$
	<input type="checkbox"/> Ristourne :	\$

Je soussigné,, certifie qu'autant que je sache, la déclaration d'inventaires ci-dessus reflète fidèlement la valeur marchande au prix de gros de tous les véhicules pouvant faire l'objet du contrat d'assurance en date du

Signature au nom de l'assuré désigné